

## Défi 1 : Préserver un cadre de vie de qualité, attractif et vecteur de cohésion sociale

Priorités d'action	Objectifs et actions envisagées
<b>1.1 : Adapter le parc de logement pour garantir un parcours résidentiel et des logements de qualité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer une offre de logement diversifiée, garantissant le parcours résidentiel</li> <li>2. Augmenter l'offre locative et sociale</li> <li>3. Lutter contre la précarité énergétique en améliorant le parc ancien</li> </ol>
<b>1.2 : Privilégier un aménagement favorable à la redynamisation des centralités et à la préservation des patrimoines paysagers et naturels du territoire</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabiliter et redynamiser les centres-bourgs</li> <li>2. Agir pour la restauration et la protection du patrimoine et l'attractivité des espaces publics</li> <li>3. Organiser un développement territorial confortant les centralités pour limiter la consommation foncière et assurer la préservation des paysages, des espaces naturels et des terres agricoles</li> </ol>
<b>1.3 : Maintenir la vitalité des activités culturelles, associatives et de loisirs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutenir la vie associative</li> <li>2. Développer les équipements sportifs, culturels et de loisirs</li> <li>3. Développer la connaissance et l'accès à l'offre culturelle</li> </ol>
<b>1.4 : Soutenir les initiatives permettant d'accompagner les grandes évolutions socio-démographiques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appréhender et anticiper les enjeux et besoins liés au vieillissement de la population</li> <li>2. Mener une politique pour l'enfance et la jeunesse</li> <li>3. Mettre en place une politique d'accompagnement envers les personnes en situation de précarité</li> </ol>

## Défi 2 : Garantir une accessibilité renforcée aux services

Priorités d'action	Objectifs et actions envisagées
<b>2.1 : Contribuer à la structuration d'une offre de services et d'équipement accessible pour tous</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Participer à la mise en œuvre des stratégies et actions du SDAASP (Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public)</li> <li>2. S'assurer du maintien des services de proximité</li> <li>3. Développer l'offre de services et d'équipements de la gamme intermédiaire et supérieure</li> </ol>
<b>2.2 : Renforcer l'offre de mobilités pour accéder aux services et à l'emploi / formation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Valoriser l'offre de mobilité et les initiatives existantes</li> <li>2. Etudier de nouvelles formes de mobilités notamment pour les situations de précarité mobilité et pour aller à la rencontre des publics isolés</li> </ol>
<b>2.3 : Soutenir les actions contribuant à renforcer l'accès aux usages numériques pour tous</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poursuivre et déployer les actions en faveur de l'inclusion numérique (<i>en lien avec le SDUN</i>), notamment en direction des publics vulnérables</li> </ol>
<b>2.4 : Maintenir les capacités de prise en charge sanitaires et médico-sociales du territoire</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Disposer d'une vision commune et concertée des enjeux</li> <li>2. Assurer le renouvellement des médecins généralistes, de façon concertée</li> <li>3. Coordonner la prise en charge des populations en situation de précarité</li> <li>4. Disposer d'une vision commune de tous les équipements à destination des populations en situation d'handicap et en perte d'autonomie, afin de quantifier et qualifier les besoins</li> </ol>

## Défi 3 : Renforcer la dynamique économique, agricole et touristique en profitant des atouts du territoire

Priorités d'action	Objectifs et actions envisagées
<b>3.1 : Favoriser le développement d'un écosystème local favorable au développement des entreprises</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer des actions de marketing territorial</li> <li>2. Etudier les besoins en matière d'accueil d'entreprises et mettre en place une politique d'accueil durable et adaptée</li> <li>3. Promouvoir l'innovation et soutenir les nouvelles formes de l'économie</li> <li>4. Améliorer l'offre de formation et d'emploi sur le territoire</li> </ol>
<b>3.2 : Maintenir les activités et valoriser les productions agricoles de qualité et porteuses de plus-value</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer la reprise des exploitations agricoles et faciliter l'accessibilité au foncier</li> <li>2. Animer et promouvoir les différentes filières de qualité</li> <li>3. Accompagner et favoriser le développement des circuits-courts et la consommation locale</li> <li>4. Accompagner les agriculteurs dans la transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et le bio</li> <li>5. Améliorer les conditions de vie des salariés notamment en termes de logement</li> </ol>

<b>3.3 : Assurer le maintien et le développement du tissu industriel et des activités commerciales et artisanales</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'assurer du maintien d'un tissu commercial et artisanal de proximité</li> <li>2. Développer le tissu industriel</li> </ol>
<b>3.4 : Dynamiser le secteur touristique du territoire afin de le faire reconnaître en tant que destination de séjours</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer une stratégie globale à l'échelle du PETR</li> <li>2. Soutenir les investissements en matière d'équipements touristiques, d'accueil et de services aux touristes et de valorisation des spécificités locales</li> <li>3. Mobiliser les outils numériques de commercialisation et de découverte</li> </ol>
<b>Défi 4 : Engager le territoire dans la transition écologique, énergétique et climatique</b>	
<b>Priorités d'action</b>	<b>Objectifs et actions envisagées</b>
<b>4.1 : Soutenir un urbanisme maîtrisé et plus durable</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutenir un urbanisme maîtrisé et plus durable, via une politique d'aménagement et de planification de l'espace économe en consommation foncière</li> <li>2. Renouveler les pratiques d'urbanisme en optimisant les potentialités d'accueil dans le tissu existant</li> </ol>
<b>4.2 : Soutenir la préservation / reconstitution des éléments de biodiversité (trame verte et bleue) et de leur continuités écologiques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Préserver, valoriser et reconstituer la trame verte et bleue du territoire</li> <li>2. Favoriser la sensibilisation des différents acteurs aux enjeux de préservation des milieux naturels et de la biodiversité</li> </ol>
<b>4.3 : Accompagner les actions de réduction de la consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables (EnR)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourager et accompagner l'émergence des PCAET</li> <li>2. Encourager et accompagner les actions de réduction de la consommation d'énergie</li> <li>3. Accompagner et favoriser le développement des énergies renouvelables (EnR)</li> </ol>
<b>4.4 : Encourager la réduction des émissions de GES liés aux déplacements</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer les infrastructures et services pour renforcer la mobilité alternative à l'autosolisme</li> <li>2. Accompagner le développement des mobilités alternatives, actives et douces</li> <li>3. Travailler les « non-mobilités »</li> </ol>
<b>4.5 : Soutenir une meilleure gestion des déchets à travers le développement de boucles locales d'économie circulaire</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir le réemploi et la réutilisation des matériaux et produits de la construction</li> <li>2. Encourager la valorisation des biodéchets</li> <li>3. Optimiser le tri sélectif et le recyclage et développer l'économie sociale et solidaire</li> </ol>
<b>4.6 : Garantir une gestion pérenne de la ressource en eau</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accompagner les initiatives visant à assurer une meilleure gestion de la ressource (en quantité et qualité)</li> </ol>
<b>4.7 : Prévention du risque et résilience face au changement climatique</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir et accompagner les actions visant à renforcer la résilience du territoire au changement climatique</li> </ol>